

**La situation de la langue française  
dans les relations  
entre les fédérations canadiennes et québécoises  
de sport et de loisir**

Rapport présenté par

Mathieu Laberge, B. Sc.

et

Suzanne Laberge, Ph. D.

Département de kinésiologie

Université de Montréal

à la

Direction du sport et de l'activité physique

Secrétariat au loisir et au sport

Gouvernement du Québec

Février 2001

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier tous les répondants des fédérations sportives et de loisir qui ont bien voulu nous accorder de leur temps pour répondre à ce sondage. Les auteurs aimeraient également remercier Martin Beudet pour sa précieuse collaboration dans le traitement informatique des données, Vincent Cormier pour sa collaboration dans la vérification des données et Alexandre Dumas pour ses commentaires sur les versions préliminaires de ce rapport.

*Cette étude a reçu un soutien financier de la Direction du sport et de l'activité physique, Secrétariat au loisir et au sport, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.*

---

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
Remerciements.....	i
Table des matières .....	ii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques .....	v
1. Introduction .....	1
2. La méthodologie .....	3
2.1 Le questionnaire.....	3
2.2 L'échantillon.....	4
2.3 L'analyse .....	6
3. Les résultats	
3.1 La perception générale.....	7
3.2 Les communications.....	8
3.3 La participation des francophones aux activités de l'association canadienne .....	12
3.4 L'utilisation du français dans les structures décisionnelles de l'association canadienne .....	16
3.5 L'utilisation du français dans les activités organisées par l'association canadienne .....	17
3.6 L'utilisation du français dans le site Internet de l'association canadienne.....	19
3.7 Conflits entre des athlètes francophones et l'association canadienne.....	21
4. Synthèse et conclusion.....	24
Références .....	29
Annexe 1 : Questionnaire du sondage du R.O.N.L.Q. (1983).....	31
Annexe 2 : Questionnaire du sondage 2000.....	35

<b>Liste des tableaux</b>	<b>Page</b>
Tableau 1 : Perception d'un problème quant à l'utilisation du français.....	7
Tableau 2 : L'utilisation du français dans les communications écrites .....	8
Tableau 3 : L'utilisation du français dans les communications verbales .....	9
Tableau 4 : La qualité du français dans la traduction des documents écrits .....	10
Tableau 5 : La justesse de la traduction des documents écrits.....	10
Tableau 6 : L'efficacité du service de traduction des documents écrits .....	11
Tableau 7 : Participation des francophones à la conception de l'information.....	13
Tableau 8 : Participation des francophones à l'évolution de la discipline.....	13
Tableau 9 : Présence des francophones au sein de l'exécutif de l'association canadienne .....	14
Tableau 10 : Pourcentage de francophones au sein de l'exécutif de l'association canadienne .....	14
Tableau 11 : Nombre moyen de francophones et de membres au sein de l'exécutif.....	15
Tableau 12 : L'utilisation du français dans les structures décisionnelles .....	16
Tableau 13 : La disponibilité d'un service d'interprétation simultanée.....	17
Tableau 14 : L'utilisation du français dans les activités canadiennes tenues au Québec.....	18
Tableau 15 : L'utilisation du français dans les activités canadiennes tenues à l'extérieur du Québec .....	18
Tableau 16 : L'utilisation du français dans les travaux de révision de la réglementation ....	19
Tableau 17 : L'importance du français dans le site Internet de la fédération canadienne...	20
Tableau 18 : La qualité du français dans le site Internet de la fédération canadienne .....	20
Tableau 19 : La mise à jour de l'information en français dans le site Internet de la fédération canadienne .....	20
Tableau 20 : La consultation du site Internet de la fédération canadienne .....	21
Tableau 21 : Plaintes d'athlètes francophones relativement à un traitement inégal .....	22
Tableau 22 : Conflits entre des athlètes francophones et la fédération canadienne.....	22
Tableau 23 : Causes de conflits entre des athlètes francophones et la fédération canadienne .....	23
Tableau 24 : Relation entre la présence de francophones au sein de l'exécutif de l'association et l'attestation de conflits entre des membres francophones et l'association canadienne .....	23
Tableau 25 : Perception de préjudice envers les athlètes francophones.....	24

<b>Liste des graphiques</b>	Page
Graphique 1 : Perception d'un problème quant à l'utilisation du français .....	7
Graphique 2 : L'utilisation du français dans les communications écrites .....	8
Graphique 3 : L'utilisation du français dans les communications verbales .....	9
Graphique 4 : L'efficacité du service de traduction des documents écrits .....	11
Graphique 5 : Pourcentage de francophones au sein de l'exécutif de l'association canadienne .....	15

Note : Dans le présent rapport, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes, et ce, dans le seul but d'alléger le texte.

## 1. INTRODUCTION

En mai 2000, la Direction de l'activité physique et du sport du Secrétariat au loisir et au sport du ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec nous confiait le mandat de réaliser un sondage sur la situation du français dans les relations entre les fédérations de sport et de loisir du Québec et du Canada. Le but de cette étude était de dresser un portrait de la situation actuelle telle que vécue par les principaux intervenants des fédérations sportives et des organismes de loisir du Québec et d'évaluer dans quelle mesure et en quel sens cette situation a changé depuis 1983, date où fut effectué un premier sondage par le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (R.O.N.L.Q.).

Les associations sportives canadiennes qui régissent les programmes de développement des athlètes amateurs sont des organismes non gouvernementaux qui ne sont pas assujettis à la *Loi sur les langues officielles*. Toutefois, le gouvernement fédéral octroie des fonds aux associations dans le cadre d'accords de contribution administrés par Sport Canada, une direction générale du secteur «Identité canadienne» du ministère du Patrimoine canadien; cette direction relève également du Secrétariat d'État au sport amateur. En vertu de ces accords, les associations s'engagent à offrir aux athlètes des services dans les deux langues officielles. Étant donné que les fédérations québécoises constituent le relais entre les fédérations canadiennes et les athlètes, on est en droit de s'attendre à ce qu'elles reçoivent les services dans les deux langues officielles. Or, les lacunes dans l'utilisation du français peuvent avoir des effets préjudiciables sur la carrière des athlètes francophones, comme l'ont montré plusieurs études (entre autres, Commissaire aux langues officielles, 2000; S. Laberge, 1986; et Mercier, Novello et Dufort, 1986). Il convient de rappeler ici brièvement les principales études qui se sont penchées sur la problématique de l'utilisation du français dans le sport amateur et qui en ponctuent la trame historique.

En avril 1982, le Commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, dépose un rapport intitulé *Vérification linguistique. Direction générale de la Condition physique et du Sport amateur, Secrétariat d'État*. La principale constatation du rapport est la suivante : «À notre avis, il est tout simplement inacceptable que l'argent des contribuables serve à soutenir de telles associations nationales, si elles n'offrent pas un service acceptable dans les deux langues officielles».

En janvier 1983, M. Ray Perrault, ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, présente un rapport sur les services en français offerts par son entité politique et formule la recommandation suivante : «Améliorer le service au public dans les deux langues

officielles en particulier par la présence de francophones aux postes permanents» (cité dans le Rapport du R.O.N.L.Q., 1983, p.2).

Au Québec, en novembre 1982, le secteur sport du R.O.N.L.Q. met en lumière les lacunes en ce qui a trait aux services offerts en français dans les organismes canadiens de sport et propose au R.O.N.L.Q. la formation d'un comité *ad hoc* ayant le mandat d'étudier la question. Le 20 janvier 1983 le R.O.N.L.Q. forme le groupe de travail qui procède à un sondage auprès des organismes de sport et de loisir. Les principaux énoncés qui fondaient la démarche du R.O.N.L.Q. étaient les suivants : «(1) les athlètes francophones et les associations sportives francophones ont droit à des services en français, (2) la participation des francophones en sport amateur au Canada est réduite en raison du faible usage du français, (3) la présence des francophones sur la scène sportive canadienne est nécessaire pour en conserver le caractère national, (4) des frais sont assumés par des organismes québécois pour pallier à l'insuffisance de services offerts aux francophones, (5) la présence de francophones est essentielle au maintien du caractère canadien des organismes nationaux, (6) la présence des francophones sur la scène canadienne facilite l'apport canadien aux événements internationaux» (R.O.N.L.Q., 1983, p. 1). Le sondage du R.O.N.L.Q. (1983) avait obtenu un taux de réponse de 75,4 %, soit 43 disciplines répondantes sur les 57 visées par le sondage. Le Groupe de travail du R.O.N.L.Q. concluait : «À la lumière des réponses fournies par les principaux intervenants québécois dans le monde du sport amateur, il ressort que le défi de l'intégration du fait français dans les organismes nationaux de sport reste encore à relever.» (Communiqué de presse du R.O.N.L.Q., 2 mai 1983, p. 3). Les résultats du sondage de 1983 servent d'axe comparatif à la présente étude; nos résultats seront donc présentés en faisant ressortir leurs différences ou similarités.

En novembre 1988, suite à des discussions entre des représentants du Gouvernement fédéral et des ministres provinciaux responsables du sport, un comité consultatif fédéral-provincial *ad hoc* sur l'égalité linguistique d'accès aux services en sports est mis sur pied. Son mandat était de «déterminer s'il existe, dans le système sportif canadien, des barrières systémiques de nature linguistique qui privent les athlètes, entraîneurs et autres membres d'une participation complète», et «d'identifier des mesures pour assurer l'égalité d'accès aux services en sports» (1990, p.2). Le comité s'est également penché sur des plaintes pour cause de discrimination provenant d'athlètes et d'entraîneurs québécois lors des sélections visant à constituer les équipes nationales. Les analyses du comité l'ont amené à conclure qu'il existe des obstacles systémiques limitant l'égalité d'accès aux services en sports pour les francophones. En vue d'éliminer ces barrières, le comité formule 18 recommandations parmi

lesquelles se trouvent les suivantes : que tous les documents des organismes nationaux de sport qui sont subventionnés, en partie ou en totalité, soient publiés simultanément dans les deux langues officielles; qu'une politique sur l'égalité d'accès aux services en sports soit conçue par Sport Canada et que les organismes nationaux de sport développent et mettent en œuvre des plans d'action à cet effet; et que les organismes nationaux de sport publient en même temps, et dans les deux langues officielles, leurs critères de sélection pour les équipes nationales et les critères de sélection relativement à leur programme de soutien financier.

À l'automne 1999, la Commissaire aux langues officielles, Mme Dyane Adam, entreprend une étude sur «Les langues officielles dans le système sportif canadien». Cette étude porte plus précisément sur «les chances qu'ont les athlètes canadiens d'atteindre les plus hauts échelons de leur sport dans la langue officielle de leur choix» (Communiqué de presse du 14 juin 2000). L'étude a comporté plusieurs volets, notamment l'examen de documents pertinents du système sportif, des entrevues auprès de membres du personnel de Sport Canada, auprès de membres du milieu universitaire ayant effectué des recherches sur le sport au Canada ainsi qu'auprès d'intervenants et d'athlètes de centres multisports, de même que des entrevues et un sondage postal auprès des athlètes recevant une aide financière directe du gouvernement canadien. Une des constatations de l'étude est à l'effet que : «La plupart des organismes nationaux de sport n'ont pas de politique claire en matière de langues officielles et n'ont pas de ressources administratives ou financières adéquates pour offrir leurs programmes dans les deux langues officielles, notamment des services de traduction adéquats». Au terme de l'étude, la commissaire formule 16 recommandations qui s'adressent à Sport Canada car, dans le vaste réseau du système sportif, seule cette instance gouvernementale est assujettie à la *Loi sur les langues officielles*. Toutefois, la Commissaire affirme en communiqué de presse que «tout organisme sportif qui se qualifie de national devrait être en mesure d'offrir un niveau adéquat de service dans les deux langues officielles».

La présente étude constitue un complément aux travaux de la Commissaire aux langues officielles, l'utilisation du français dans les relations entre les fédérations québécoises et canadiennes n'ayant pas fait l'objet d'une attention particulière.

## **2. MÉTHODOLOGIE**

### **2.1 Le questionnaire**

En vue d'assurer une certaine validité à la comparaison de notre étude avec celle du R.O.N.L.Q. de 1983, nous avons repris leur questionnaire (cf. Annexe 1), et ce, en dépit des faiblesses qu'il comportait. En effet, quelques questions nous paraissaient ambiguës ou floues, certaines catégories de réponse étaient relativement inadéquates (v.g. l'option «jamais» est



trop catégorique; «rarement ou jamais» aurait été préférable) et certains termes inappropriés (v.g. «usage du français»). Les questions et les catégories de réponse ont toutefois été conservées telles quelles afin de pouvoir comparer les résultats et apprécier l'évolution de la situation.

Par ailleurs, nous avons jugé opportun d'ajouter cinq questions sur l'utilisation du français dans les sites Internet des fédérations canadiennes, ainsi que quatre questions sur l'existence éventuelle de conflits entre les athlètes et la fédération canadienne à laquelle ils sont affiliés. Le questionnaire abordait donc les thèmes suivants (cf. Annexe 2) :

- La perception générale quant à l'utilisation du français par l'association canadienne;
- L'évaluation de l'utilisation du français dans les communications verbales et écrites;
- L'utilisation du français dans la structure décisionnelle de l'association canadienne;
- L'utilisation du français dans les activités et services de l'association canadienne;
- L'utilisation du français dans le site Internet de l'association canadienne;
- L'existence éventuelle de conflits entre des athlètes francophones et l'association canadienne.

## **2.2 L'échantillon**

En collaboration avec le responsable de la recherche à la Direction du sport et de l'activité physique, M. Guy Thibault, nous avons dressé une liste des fédérations sportives à contacter; le principal critère de sélection étant que la fédération ait un équivalent canadien; cinquante-quatre fédérations sportives ont ainsi été retenues. Afin de rendre les données comparables au sondage de 1983, nous avons également ciblé des fédérations de loisir. La liste des fédérations ciblées a été établie en collaboration avec M. Daniel Caron du Conseil québécois du loisir; sept fédérations ou organismes ont été retenus. Au total, 41 des 54 fédérations de sport ont pu être rejointes et ont répondu au sondage, soit un taux de réponse de 76 %. En ce qui a trait aux organismes de loisir, six des sept ont pu être rejointes, soit un taux de réponse de 86 %. Les vacances de la saison estivale ont pu affecter à la baisse le taux de réponse, certaines fédérations de sports d'hiver ne maintenant pas de permanence durant cette période. L'échantillon est composé des fédérations ou organismes suivants :

**Fédérations sportives**

Association de taekwondo du Québec	Fédération québécoise de boxe olympique
Baseball-Québec	Féd. québécoise de canoë-kayak d'eau-vive
Curling-Québec	Fédération québécoise de canoë-kayak de vitesse
Fédération Auto-Québec	Fédération québécoise de handball olympique
Fédération d'escrime du Québec	Fédération québécoise de ski nautique
Fédération d'haltérophilie du Québec	Fédération québécoise de soccer-football
Fédération de crosse du Québec	Fédération québécoise de tennis
Fédération de basketball du Québec	Fédération québécoise de tennis de table
Fédération de gymnastique du Québec	Fédération québécoise de tir
Féd. de nage synchronisée du Québec	Fédération québécoise des sports cyclistes
Fédération de natation du Québec	Fédération québécoise du sport étudiant
Fédération de patinage artistique du Québec	Fédération sportive de ringuette
Fédération de patinage de vitesse du Québec	Football-Québec
Fédération de plongeon amateur du Québec	Hockey-Québec
Fédération de rugby du Québec	Judo-Québec
Fédération de voile du Québec	Ski-Québec-secteur ski alpin
Fédération de volleyball du Québec	Ski Québec- secteur ski de fond
Fédération de water-polo du Québec	Ski-Québec- secteur surf des neiges
Fédération équestres du Québec	Softball-Québec
Fédération québécoise d'athlétisme	Triathlon-Québec
Fédération québécoise d'aviron	

**Fédérations et organismes de loisirs**

Conseil de développement du loisir scientifique	Fédération québécoise de la montagne
Conseil québécois du loisir	Guides et scouts du Québec
Fédération québécoise des échecs	Tourisme Jeunesse

Cet échantillon est passablement comparable à celui de 1983 car 28 des 47 fédérations<sup>1</sup> faisaient partie de l'échantillon de 1983. Il s'avérait impossible d'avoir le même échantillon car 10 des 43 fédérations composant l'échantillon de 1983 n'existent plus maintenant; par ailleurs de nouvelles fédérations ont été créées suite à l'apparition de nouveaux sports et il nous paraissait important de connaître leur situation en regard de la problématique. Il n'y a pas de raison de croire que les différences entre les échantillons entraînent un biais, dans un sens ou dans l'autre, pouvant limiter la validité de la comparaison.

Le sondage a été réalisé en personne auprès de 36 fédérations et par téléphone auprès des 11 autres, et ce, de juin à août 2000. Ce mode de collecte des données présentait plusieurs avantages : il permettait de préciser les questions lorsque nécessaire, de recueillir des commentaires explicatifs approfondissant la problématique (une section spécifique en fin d'entrevue) et d'assurer un taux de réponse plus élevé qu'un sondage postal. Le répondant de l'organisme contacté devait satisfaire les deux critères suivants :

- Occuper un poste permanent ou bénévole au sein de la fédération québécoise (par ex. : directeur technique, directeur général, directeur du développement);
- Être actif au sein de cet organisme depuis au moins cinq ans. Nous avons opté pour une période de cinq ans afin d'assurer que le répondant ait vécu les expériences d'au moins un cycle olympique.

Si le premier répondant rejoint ne satisfaisait pas ces deux critères, son prédécesseur était contacté. Une telle situation ne s'est présentée qu'une fois; le prédécesseur du premier répondant a par ailleurs largement satisfaisait les deux critères de sélection et il a été suffisamment en mesure d'apprécier la situation actuelle même s'il ne travaillait plus à la fédération.

### **2.3 L'analyse**

L'analyse des données du sondage a consisté essentiellement en une compilation des fréquences en pourcentage et à une comparaison avec les résultats du sondage du R.O.N.L.Q. de 1983. En raison du caractère restreint de l'échantillon (inférieur à 100), les pourcentages ont été arrondis; les totaux peuvent donc varier de 99 % à 101 %. Nous n'avons pas effectué de tests statistiques pour vérifier s'il y avait des écarts statistiquement

---

<sup>1</sup> Pour la suite du rapport, nous allons utiliser le terme «fédération» pour désigner tant les associations de loisir que les fédérations sportives ayant répondu au sondage.

significatifs entre les résultats de 1983 et ceux de 2000 en raison de la petitesse des deux échantillons.

### 3. Résultats

#### 3.1 La perception générale

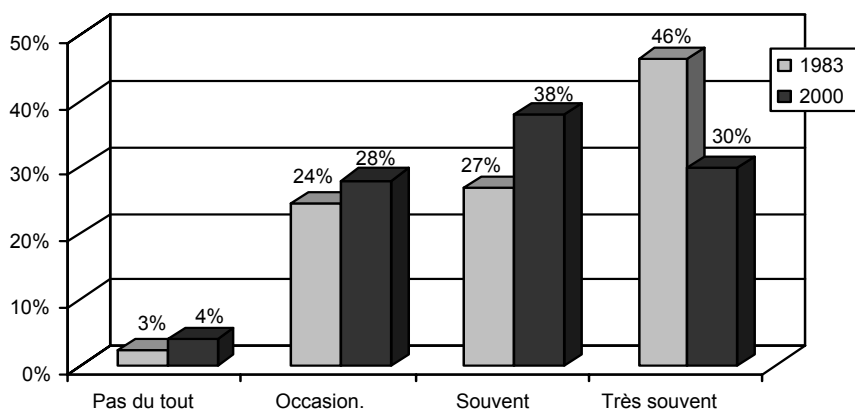
La première question visait à connaître la perception générale en matière d'utilisation du français par l'organisme canadien d'affiliation (cf. Tableau 1 et Graphique 1). Plus de deux répondants sur trois (68 %) indiquent que leur organisme éprouve *fréquemment (souvent + très souvent)* des problèmes quant à l'utilisation du français par l'organisme canadien auquel il est affilié. On ne note pas d'amélioration substantielle par rapport aux résultats de 1983 alors que 73 % des répondants affirmaient éprouver fréquemment des difficultés. On remarque cependant une certaine amélioration dans le fait que le pourcentage de fédérations *ayant très fréquemment des problèmes* est passé de 46 à 30. Enfin, il est à noter que seulement 4 % des répondants affirment ne pas avoir de problèmes à cet égard, pourcentage semblable à celui de 1983. Les questions subséquentes vont permettre de préciser les éléments les plus problématiques.

**Tableau 1 : Perception d'un problème quant à l'utilisation du français**

*Estimez-vous que votre organisme éprouve un problème quant à l'usage du français par l'organisme canadien auquel vous êtes affilié?*

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 47)
Pas du tout	3 %	4 %
Occasionnellement	24 %	28 %
Souvent	27 %	38 %
Très souvent	46 %	30 %

**Graphique 1 : Perception d'un problème quant à l'utilisation du français**



### 3.2 Les communications

La deuxième section abordait d'une part l'utilisation de la langue française dans les communications écrites et verbales entre la fédération canadienne et la fédération québécoise, et d'autre part, la qualité du français ainsi que la justesse et la rapidité de la traduction en français des documents initialement produits en langue anglaise par la fédération canadienne.

Une fédération sur cinq ne reçoit *jamais* d'information écrite en français, état de fait qui s'avère relativement moins grave qu'en 1983 où une telle situation s'appliquait à près de une fédération sur trois (cf. Tableau 2 et Graphique 2). Dans la majorité des cas (53 %) l'information écrite est reçue *parfois* en français, proportion comparable à celle de 1983 (49 %). Par ailleurs, les fédérations qui reçoivent *toujours* de l'information écrite en français sont très peu nombreuses (n = 3). Il nous est impossible de savoir si ce sont les mêmes fédérations en 2000 et en 1983 car le rapport du R.O.N.L.Q. ne précisait pas de quelles fédérations il s'agissait.

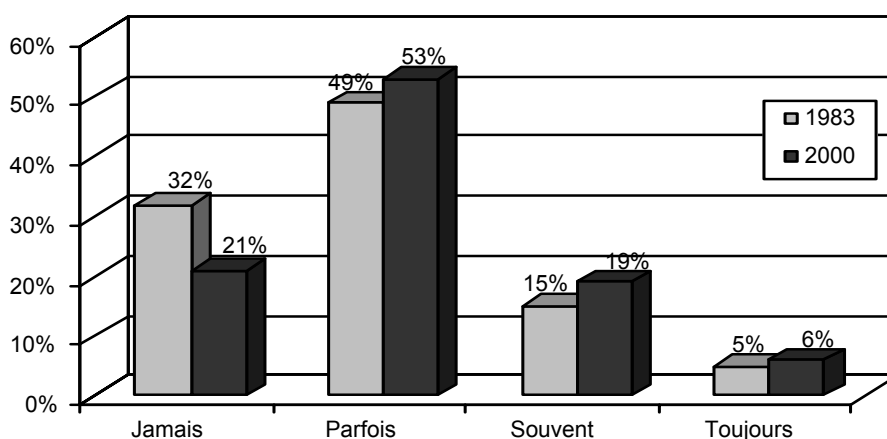
**Tableau 2 : L'utilisation du français dans les communications écrites**

*L'information que vous recevez de l'association canadienne est-elle en français?*

**Communication écrite**

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 47)
Jamais	32 %	21 %
Parfois	49 %	53 %
Souvent	15 %	19 %
Toujours	5 %	6 %

**Graphique 2 : L'utilisation du français dans les communications écrites**



La situation n'est guère meilleure en ce qui a trait aux communications verbales alors que trois répondants sur dix indiquent que le personnel de la fédération canadienne ne s'adresse *jamais* à eux en français (cf. Tableau 3 et Graphique 3). Cette proportion plus élevée dans les communications verbales que dans les communications écrites peut s'expliquer par le fait que les communications verbales se font en temps réel alors que les communications écrites se réalisent en différé. En temps réel et à l'oral, la maîtrise d'une langue est très importante pour pouvoir communiquer efficacement, alors qu'à l'écrit il est possible de produire un texte à l'aide d'un dictionnaire ou avec l'aide d'un traducteur. Notons au passage que, étant donné que plusieurs membres du personnel des fédérations québécoises sont bilingues, certains répondants ont affirmé utiliser la langue anglaise lorsqu'ils s'adressent au personnel de la fédération canadienne afin d'être bien compris. Par ailleurs, il est intéressant de constater une certaine amélioration par rapport à la situation de 1983, alors que le pourcentage des répondants à qui les fédérations canadiennes ne s'adressent *jamais* en français baisse de 20 points (50 % à 30 %) et que le pourcentage des répondants à qui les fédérations canadiennes s'adressent *parfois* en français s'accroît de 19 points (30 % à 49 %).

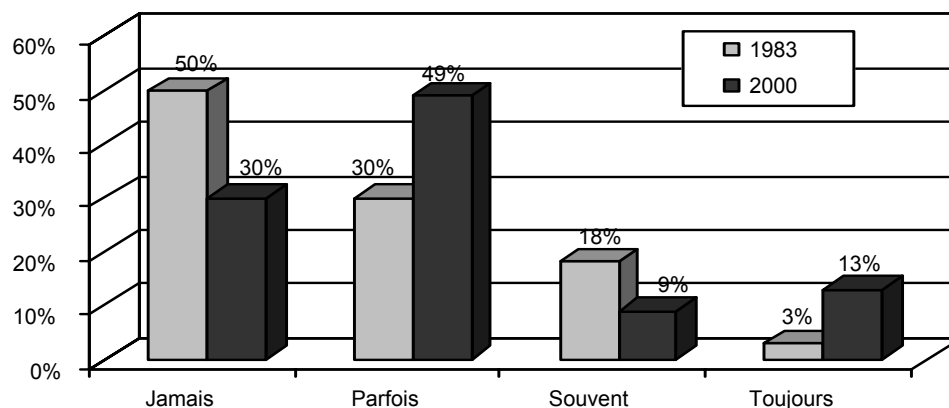
**Tableau 3 : L'utilisation du français dans les communications verbales**

*L'information que vous recevez de l'association canadienne est-elle en français?*

**Communication verbale**

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 47)
Jamais	50 %	30 %
Parfois	30 %	49 %
Souvent	18 %	9 %
Toujours	3 %	13 %

**Graphique 3 : L'utilisation du français dans les communications verbales**



La situation en matière de traduction des documents écrits, produite ou commandée par les fédérations canadiennes, semble pour sa part s'être améliorée depuis 1983. Ainsi, sur le plan de la qualité du français, trois répondants sur cinq affirment qu'elle est de *bonne* à *excellente* en 2000, contre seulement deux sur cinq (37 %) en 1983 (cf. Tableau 4). Il est à noter que cette question et la suivante ne s'appliquaient pas dans le cas de cinq fédérations qui assument la traduction des documents que la fédération canadienne leur achemine en anglais.

**Tableau 4 : La qualité du français dans la traduction des documents écrits**

*Comment qualifieriez-vous les documents traduits de l'anglais au français qui vous parviennent de l'association canadienne en ce qui a trait à :*

**La qualité de la langue française**

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 42)
Mauvaise	12 %	7 %
Passable	51 %	33 %
Bonne	34 %	43 %
Excellente	3 %	17 %

En ce qui a trait à la justesse de la traduction en langue française, l'amélioration est encore plus prononcée : plus de quatre répondants sur cinq (81 %) indiquent qu'elle est de *bonne* à *excellente* en 2000 contre un sur deux en 1983 (cf. Tableau 5). Il faut rappeler que les enjeux liés aux documents produits par la fédération canadienne sont souvent majeurs, comme dans le cas de programmes de formation des entraîneurs et des officiels, de réglementation et de directives administratives.

**Tableau 5 : La justesse de la traduction des documents écrits**

*Comment qualifieriez-vous les documents traduits de l'anglais au français qui vous parviennent de l'association canadienne en ce qui a trait à :*

**La justesse de la traduction**

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 42)
Mauvaise	12 %	7 %
Passable	39 %	12 %
Bonne	49 %	69 %
Excellente	0 %	12 %

Pour ce qui est de la rapidité de la traduction (de l'anglais au français) fournie par les fédérations canadiennes, bien qu'elle semble s'être améliorée depuis 1983, il reste

cependant d'importants progrès à faire (cf. Tableau 6 et Graphique 4). En effet, près de deux répondants sur cinq affirment que le service de traduction est *très lent*. Or, dans un monde où le temps est une valeur cruciale, ceci peut avoir des incidences préjudiciables dans le développement sportif des athlètes francophones au Québec. Par contre, il est heureux de constater que le pourcentage de répondants affirmant que le service de traduction est de *rapide à très rapide* sont passés de 4 % en 1983 à 22 % en 2000.

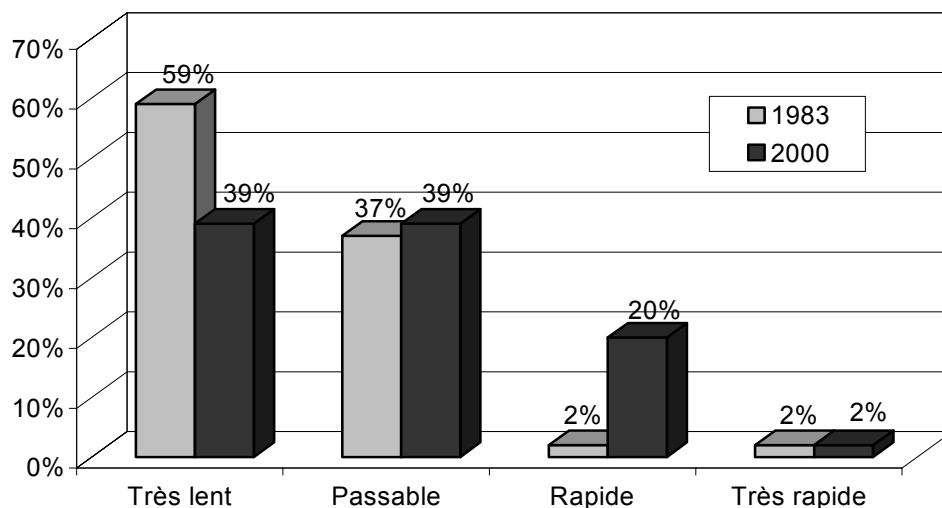
**Tableau 6 : L'efficacité du service de traduction des documents écrits**

*Comment qualifieriez-vous les documents traduits de l'anglais au français qui vous parviennent de l'association canadienne en ce qui a trait à :*

**L'efficacité du service**

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 42)
Très lent	59 %	39 %
Passable	37 %	39 %
Rapide	2 %	20 %
Très rapide	2 %	2 %

**Graphique 4 : L'efficacité du service de traduction des documents écrits**





Les commentaires recueillis en fin d'entrevue ont pointé la traduction des documents (v.g. manuels de formation des entraîneurs, communiqués de presse, livres de règlements) vers le français comme une source importante de problèmes. Deux répondants ont indiqué qu'il faisaient eux-mêmes la traduction de certaines publications de la fédération canadienne, et ce, sans rémunération. Un répondant affirme : «*C'est le prix à payer pour assurer que la langue française ait une place minimale dans les publications de la fédération canadienne*». En raison des problèmes quant à la plus ou moins bonne qualité du français et quant aux délais de traduction, plusieurs responsables estiment qu'il s'avère «préférable» que ce soit eux (la fédération québécoise) qui prennent en charge la traduction des documents importants, tels les manuels et règlements; ainsi, les délais sont plus courts, la qualité du travail est meilleure et la traduction des termes et expressions propres au sport est plus juste. Six répondants ont mentionné que les coupures budgétaires n'ont pas aidé la situation, alors que quatre ont dénoncé le manque de volonté politique de la part de la fédération canadienne pour offrir des services et de la documentation dans les deux langues officielles.

Les trois questions portant sur la traduction des documents de l'anglais vers le français étaient ensuite reprises en ciblant cette fois la traduction de documents produits originellement en français et traduits vers l'anglais par la fédération canadienne. La totalité des répondants a indiqué que ceci ne s'appliquait pas dans leur cas.

### **3.3 La participation des francophones aux activités de l'association canadienne**

Le questionnaire du R.O.N.L.Q. abordait également, mais de façon succincte, la problématique de la participation des francophones aux activités de la fédération canadienne. Bien que la formulation des trois questions cibles nous soit apparue peu précise et source d'ambiguïté, nous l'avons conservée telle quelle afin de pouvoir comparer les résultats du présent sondage avec ceux de 1983.

Au total, on constate que pour neuf fédérations sur dix, il y a des francophones qui participent à des fréquences variables à l'élaboration de l'information produite au palier canadien; la majorité des répondants (58 %) indiquant cependant qu'ils participent *parfois* à l'élaboration de la documentation produite par l'association canadienne (cf. Tableau 7). La situation actuelle semble s'être relativement améliorée, notamment dans le cas des fédérations pour lesquelles les francophones ne participaient *jamais*, pourcentage qui a chuté du tiers, soit de 27 % à 9 %. Ces résultats demeurent toutefois difficiles à interpréter car les raisons de la faible participation des francophones peuvent être variées et avoir diverses significations : par exemple, est-ce que cela tient à un désengagement volontaire de la part

des francophones? Ou, est-ce que cela tient à une forme d'exclusion pratiquée par les non-francophones?

**Tableau 7 : Participation des francophones à la conception de l'information**

*Est-ce que des francophones de votre discipline participent à la conception de l'ensemble de l'information produite par l'association canadienne?*

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 45)*
Jamais	27 %	9 %
Parfois	44 %	58 %
Souvent	20 %	24 %
Toujours	10 %	9 %

\* Deux répondants ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'information pour répondre à cette question.

La deuxième question visait la participation des francophones aux objectifs et aux politiques générales de l'association canadienne. Les résultats sont très similaires à ceux de la question précédente alors que 85 % des répondants affirment que des francophones participent à l'évolution de leur discipline sur le plan canadien (cf. Tableau 8). Par ailleurs, nous croyons qu'il aurait été plus informatif si les catégories de réponses avaient été plus raffinées que «oui-non». Enfin, comme dans le cas précédent, il aurait été intéressant de formuler une question ciblant les raisons éventuelles de la non-participation, même si elle est peu élevée (15 %).

**Tableau 8 : Participation des francophones à l'évolution de la discipline**

*Est-ce que des francophones participent à l'évolution de la discipline sur le plan canadien (objectifs ou politique générale)?*

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 47)
Oui	75 %	85 %
Non	25 %	15 %

La dernière question relative à la participation des francophones au sein de l'association canadienne visait la représentation au sein de l'exécutif. Deux répondants sur trois affirment qu'il y a une représentation francophone au sein de l'exécutif; ce pourcentage est en outre comparable à celui de 1983 (cf. Tableau 9).

**Tableau 9 : Présence des francophones au sein de l'exécutif de l'association canadienne**

*Y a-t-il des francophones membres de l'exécutif de votre association canadienne?*

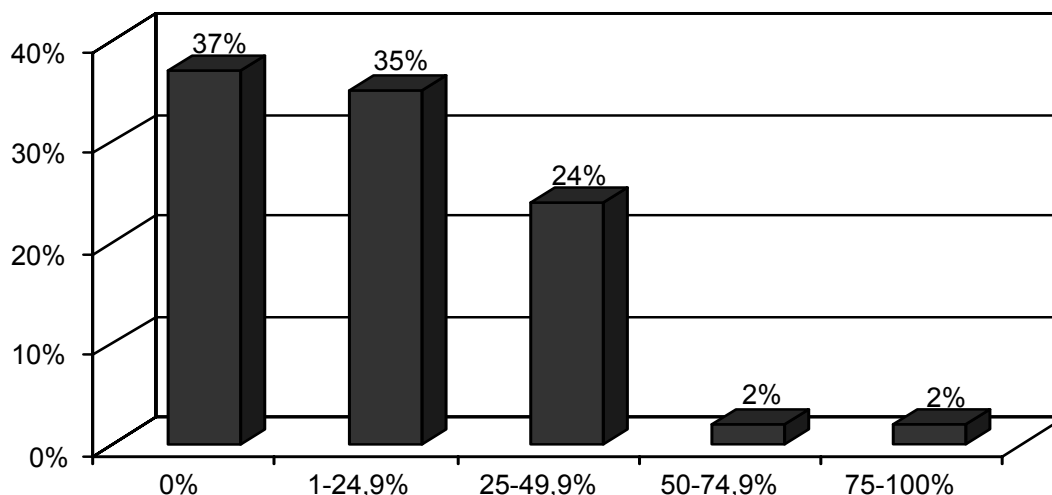
	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 47)
Oui	61 %	63 %
Non	39 %	37 %

Toutefois, ce résultat ne prend véritablement son sens que lorsque l'on prend en compte la proportion de francophones au sein de l'exécutif, donnée qui nous est fournie par les deux questions suivantes du questionnaire, à savoir : «Combien y a-t-il de francophones?» et «Combien y a-t-il de membres au sein de l'exécutif?» Nous avons calculé le pourcentage de francophones au sein de l'exécutif à partir des données fournies par les répondants et nous avons classé les résultats en cinq catégories (cf. Tableau 10 et Graphique 5). Il ressort que pour 72 % des fédérations canadiennes les francophones représentent moins du quart de l'exécutif ou y sont complètement absents. Ceci vient fortement atténuer le pourcentage précédent de 63 % de fédérations ayant au moins un francophone au sein du comité exécutif; en effet, le pourcentage de représentants francophones indique qu'ils représentent une faible proportion dans la majorité des cas.

**Tableau 10 : Pourcentage de francophones au sein de l'exécutif de l'association canadienne**

*Pourcentage de francophones au sein des comités exécutifs des fédérations canadiennes  
En 2000 (n = 46)*

0 % de l'exécutif	37 %
1 à 24,9 % de l'exécutif	35 %
25 à 49,9 % de l'exécutif	24 %
50 à 74,9 % de l'exécutif	2 %
75 à 100 % de l'exécutif	2 %

**Graphique 5 : Pourcentage de francophones au sein de l'exécutif de l'association canadienne**

Le R.O.N.L.Q. (1983), pour sa part, avait calculé ses résultats sous forme de moyennes. Pour fin de comparaison, nous avons donc également calculé le nombre moyen de francophones présents sur les exécutifs et le nombre moyen de personnes au sein de l'exécutif (cf. Tableau 11). Les résultats suggèrent que le nombre moyen de francophones au sein des comités exécutifs des associations canadiennes a peu augmenté, passant de 1,5 à 2,2, en comparaison de l'accroissement du nombre de personnes membres de l'exécutif des dites fédérations, lequel est passé de 4,9 à 9,5. Le nombre moyen de membres au sein de l'exécutif a donc connu une augmentation de 100 %, alors que le nombre moyen de francophones n'a augmenté que 50 %, ce qui suggère une détérioration sur le plan de la présence des francophones au sein des exécutifs des fédérations canadiennes.

**Tableau 11 : Nombre moyen de francophones et de membres au sein de l'exécutif**

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 47)
Nb. moyen de francophones au sein de l'exécutif	1,5	2,2
Nb. moyen de membres au sein de l'exécutif	4,9	9,5

### 3.4 L'utilisation du français dans les structures décisionnelles de l'association canadienne

Même si au moins un francophone est présent dans presque deux tiers des comités exécutifs des associations canadiennes, il semble que ceci n'a pas nécessairement d'impact sur le plan de l'utilisation de la langue française dans leur fonctionnement. En effet, seulement 4 % des répondants ont indiqué que le français est utilisé dans les réunions du comité exécutif de la fédération canadienne, pourcentage comparable à celui de 1983 (2 %) (cf. Tableau 12). La situation n'est guère plus reluisante en ce qui a trait aux réunions du Conseil d'administration ou des Comités techniques alors que seulement 7 % des répondants affirment que le français est d'usage courant. Les procès-verbaux semblent faire l'objet d'une plus grande attention à cet égard alors que 16 % offrent une version en langue française, soit le double de la situation de 1983.

**Tableau 12 : L'utilisation du français dans les structures décisionnelles**

*Dans les structures décisionnelles et documents suivants de votre association canadienne, le français est-il d'usage courant? Indiquez votre réponse pour chacune des structures.*

#### Langue française utilisée

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n=45)*
Comité exécutif	2 %	4 %
Conseil d'administration	0 %	7 %
Assemblée générale	7 %	11 %
Comités techniques	5 %	7 %
Procès-verbaux	8 %	16 %

\* Deux répondants ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'information pour répondre à cette question.

Comment expliquer la faible utilisation de la langue française malgré la présence francophone? Plusieurs répondants ont fait état d'une sorte de dynamique de groupe : «*Dans un groupe, il s'agit qu'une seule personne soit unilingue anglophone et tous les autres membres du groupe vont parler anglais pour qu'elle puisse se mêler à la discussion*». Cependant, ces mêmes répondants reconnaissent que cette situation n'est pas réciproque dans le cas d'une personne unilingue francophone. D'autres répondants ont indiqué que certains membres des fédérations canadiennes ne jugent pas nécessaire d'utiliser le français en raison du fait que les membres québécois sont souvent bilingues.

Dans les cas où le français n'était pas utilisé dans les contextes précédemment mentionnés, nous avons demandé si un service d'interprétation simultanée était disponible.

Aucune fédération canadienne n'offre ce service pour toutes les entités mentionnées où le français n'est pas d'usage courant (cf. Tableau 13). Par contre, l'absence totale de ce service est passablement moins fréquent en 2000 (74 %) qu'en 1983 (95 %). Le quart des répondants ont affirmé que ce service est seulement présent dans quelques-unes des entités mentionnées.

**Tableau 13 : La disponibilité d'un service d'interprétation simultanée**

*Dans les structures décisionnelles mentionnées précédemment, lorsque le français n'est pas d'usage courant, le service d'interprétation simultanée est-il offert?*

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n=45)*
Non, pour aucune de ces structures	95 %	74 %
Oui, pour toutes les structures	—	0 %
Oui, pour quelques-unes de ces structures	5 %	26 %

\* Deux répondants ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'information pour répondre à cette question.

Voici les réponses obtenues relativement à la disponibilité d'un service d'interprétation simultanée :

- Lors des assemblées générales annuelles (AGA)	3 cas
- Sur demande lors des assemblées générales annuelles	1 cas
- Lors des réunions annuelles du conseil d'administration	1 cas
- Seulement sur demande	1 cas
- Seulement lorsque les AGA se tiennent au Québec	1 cas
- Lors des rencontres de directeurs seulement	1 cas
- Seulement au sein du comité technique	1 cas

### **3.5 L'utilisation du français dans les activités organisées par l'association canadienne**

Au-delà des structures décisionnelles, il s'avérait crucial de savoir si le français était utilisé dans divers contextes de formation et de développement sportifs gérés par les fédérations canadiennes et où évoluent des athlètes québécois. Une distinction a été faite entre les activités tenues **au Québec** et celles tenues **ailleurs qu'au Québec**.

Pour ce qui est des activités tenues au Québec, on se serait attendu à ce que la totalité d'entre elles fasse usage du français en sol québécois. Or, seulement quatre répondants sur cinq indiquent que le français est utilisé lorsque des compétitions canadiennes ont lieu au Québec, notamment en ce qui a trait à l'accueil et aux manifestations (cf. Tableau 14). Dans le cas des stages de formation et des stages d'entraînement tenus au Québec, respectivement trois fédérations sur quatre (78 %) et deux sur trois (65 %) utilisent le français. On note cependant une amélioration de plus de 20 % pour ces stages par rapport à la situation de 1983. Par ailleurs, il faut mentionner que quelques répondants ont indiqué qu'il

est fréquent que la fédération québécoise prenne en charge des activités de «niveau canadien» tenues au Québec, ce qui permet d'assurer une certaine utilisation du français.

**Tableau 14 : L'utilisation du français dans les activités canadiennes tenues au Québec**

*Lorsque votre association canadienne organise des activités au Québec, le français est-il utilisé?*

<b>Langue française utilisée</b>	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n=45)*
Stages de formation	55 %	78 %
Stages d'entraînement	41 %	65 %
Compétitions canadiennes :		
- Accueil	77 %	82 %
- Arbitrage	53 %	73 %
- Manifestations	76 %	86 %

\* Deux répondants ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'information pour répondre à cette question.

Les résultats sont nettement moins favorables en matière d'utilisation du français lorsque ces mêmes activités sont tenues à l'extérieur du Québec. En effet, dans un seul cas les stages de formation font usage du français, et dans environ un cas sur dix pour les stages d'entraînement (cf. Tableau 15). La situation est analogue au plan des compétitions canadiennes. Qui plus est, la situation ne s'est pas améliorée de façon significative entre 1983 et 2000, les pourcentages étant du même ordre de grandeur.

**Tableau 15 : L'utilisation du français dans les activités canadiennes tenues à l'extérieur du Québec**

*Lorsque votre association canadienne organise des activités ailleurs qu'au Québec, le français est-il utilisé?*

<b>Langue française utilisée</b>	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n=44)*
Stages de formation	0 %	2 %
Stages d'entraînement	10 %	12 %
Compétitions canadiennes		
- Accueil	11 %	16 %
- Arbitrage	8 %	9 %
- Manifestations	8 %	14 %

\* Trois répondants ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'information pour répondre à cette question.

Enfin, la dernière question du sondage du R.O.N.L.Q. (1983) concernait l'utilisation du français lors des travaux de révision de la réglementation de la discipline par l'association canadienne. Ce contexte méritait probablement une attention particulière compte tenu des enjeux importants qui y sont souvent associés. En 2000, seulement un répondant sur quatre affirme que le français y est utilisé (cf. Tableau 16). Bien que cette proportion constitue une certaine amélioration par rapport à 1983 (un répondant sur dix), elle nous apparaît encore bien faible.

**Tableau 16 : L'utilisation du français dans les travaux de révision de la réglementation**

*Le français est-il une langue en usage lors des travaux de révision de la réglementation de votre discipline effectués par votre association canadienne?*

	<b>1983</b> (n = 43)	<b>2000</b> (n = 43)*
Oui	10 %	26 %
Non	90 %	74 %

\* Quatre répondants ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'information pour répondre à cette question.

### 3.6 L'utilisation du français dans le site Internet de l'association canadienne

L'Internet constitue un moyen de communication dont la popularité va sans cesse croissant. Les fédérations sportives doivent emboîter le pas si elles veulent maintenir ou améliorer le rythme de leur développement. Quelle place y occupe le français? Pour des raisons évidentes, ce thème ne faisait pas partie du sondage de 1983; mais les développements récents de l'Internet le rendaient incontournable en 2000.

Il ne fut pas surprenant de constater que 43 des 47 répondants ont confirmé, en juillet 2000, que leur fédération canadienne possédait un site Internet. Par ailleurs, cinq d'entre eux n'avaient pas consulté ce site et n'ont pu nous fournir d'information quant à l'utilisation du français. Notre échantillon se trouve donc réduit à 38 fédérations pour la suite des questions sur l'utilisation du français dans les sites Internet. Parmi les quatre répondants qui n'ont pu confirmer l'existence d'un site Internet pour leur fédération canadienne, trois n'étaient tout simplement pas au courant de l'existence d'un tel site et un seul attesta que sa fédération n'en possédait pas encore.

Le français semble occuper une place bien peu importante dans les sites Internet des fédérations. Dans un cas sur dix, il n'y a aucune version française de l'information diffusée et, lorsqu'elle est présente, une majorité de répondants (41 %) qualifient de *faible* l'importance qui lui est accordée (cf. Tableau 17). Enfin, près de une fédération sur quatre lui accorde une place jugée *moyenne* et une même proportion une place jugée *équivalente à l'anglais*.



**Tableau 17 : L'importance du français dans le site Internet de la fédération canadienne***L'importance qu'occupe le français dans ce site est...*

(n = 38)

Il n'y a pas de français sur le site	11 %
Faible	41 %
Moyenne	24 %
Égale ou équivalente à l'anglais	24 %

Lorsque le français est présent sur le site (n = 33), sa qualité est jugée de *bonne* à *excellente* par près de sept répondants sur dix (cf. Tableau 18). Elle ne semble *mauvaise* que pour 12 % d'entre eux. Il est possible que les fédérations fassent appel à des sous-contractants pour la construction de leur site Internet; or ces derniers ont souvent des traducteurs professionnels dans leur équipe.

**Tableau 18 : La qualité du français dans le site Internet de la fédération canadienne***La qualité du français dans ce site est...*

(n = 33)

Mauvaise	12 %
Passable	19 %
Bonne	50 %
Excellente	19 %

Pour ce qui est de la rapidité de la mise à jour de la section française des informations diffusées sur le site, les résultats (cf. Tableau 19) sont passablement partagés allant de *très lente* (48 %) à *relativement rapide* (48 %).

**Tableau 19 : La mise à jour de l'information en français dans le site Internet de la fédération canadienne***La mise à jour de l'information en français dans ce site est...*

(n = 29)

Très lente	48 %
Relativement rapide	48 %
Très rapide	3 %

Enfin, nous avons voulu vérifier le degré de confiance accordé à la section française du site Internet de la fédération canadienne. À titre d'indicateur, nous avons demandé à nos répondants dans quelle mesure ils consultaient la section anglaise en premier lieu en vue d'obtenir l'information la plus récente. Trois répondants sur cinq (cf. Tableau 20) ont attesté *toujours* consulter la section anglaise en premier, et 22 % le font *souvent*, ce qui suggère que les représentants des fédérations québécoises feraient davantage confiance à la section anglaise qu'à la section française du site Internet de la fédération canadienne pour ce qui est de la mise à jour.

**Tableau 20 : La consultation du site Internet de la fédération canadienne**

<i>Dans ce site, consultez-vous la section en anglais en premier afin d'obtenir l'information la plus récente?</i>	
(n = 36)	
Jamais	8 %
Parfois	8 %
Souvent	22 %
Toujours	61 %

Il ressort des résultats relatifs aux sites Internet des fédérations canadiennes que beaucoup de progrès restent à faire pour donner au français la place qui lui revient en contexte de service bilingue.

### **3.7 Conflits entre des athlètes francophones et l'association canadienne**

Pour terminer, nous avons voulu profiter de ce sondage pour obtenir quelques indications, même partielles et générales, quant à l'état des rapports entre les athlètes francophones de haut niveau (ou de simples membres en ce qui concerne les fédérations de loisir) et les associations canadiennes. Trois indicateurs ont été utilisés.

Le premier indicateur a trait à l'attestation de plaintes pour traitement inégal (par comparaison à un anglophone) de la part d'athlètes ou de membres au cours des cinq dernières années; nous avons visé une période de cinq ans afin de couvrir un cycle olympique. Environ un répondant sur quatre (26 %) a affirmé que des athlètes ou membres s'étaient plaints de traitement inégal par comparaison à des athlètes anglophones de même niveau (cf. Tableau 21). Toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec prudence; d'une part, il arrive que des athlètes n'ayant pas été sélectionnés pour des compétitions internationales attribuent leur exclusion à un traitement injuste, ce qui surévalue les cas de traitement inégal. À l'inverse, certains athlètes n'osent pas se plaindre d'une injustice de crainte de représailles éventuelles de la part des autorités, ce qui sous-évalue les cas de

traitement inégal. Seule une étude plus approfondie de la question pourrait améliorer notre connaissance du problème.

**Tableau 21 : Plaintes d'athlètes francophones relativement à un traitement inégal**

*Au cours des cinq dernières années, est-ce que des athlètes francophones de haut niveau de votre fédération se sont plaints d'avoir été traités de façon inégale en comparaison avec des athlètes anglophones de même niveau?*

(n = 46)	
Oui	26 %
Non	60 %
Ne sais pas	14 %

Le deuxième indicateur était plus direct en ce sens que nous demandions au répondant s'il avait lui-même été témoin de conflits entre des athlètes francophones et la fédération canadienne. Le pourcentage de conflits personnellement connus des répondants est deux fois plus élevé que dans le cas précédent, soit 57 % versus 26 % (cf. Tableau 22). Toutefois, cette question couvre tout type de conflits alors que la précédente ciblait un type particulier de problème.

**Tableau 22 : Conflits entre des athlètes francophones et la fédération canadienne**

*Au cours des trois dernières années, avez-vous été témoin de conflits entre des athlètes francophones et la fédération canadienne?*

(n = 47)	
Oui	57 %
Non	40 %
Ne sais pas	2 %

Aux répondants qui ont répondu par l'affirmative, nous avons demandé de préciser quelle était, à leur connaissance, la cause du ou des conflits. Une liste de sources potentielles de conflits était exposée et le répondant pouvait indiquer toutes les sources appropriées des conflits dont il avait été témoin, ou encore en fournir d'autres le cas échéant. Le Tableau 23 présente en ordre de fréquence décroissante les sources de conflits mentionnées par les répondants.

**Tableau 23 : Causes de conflits entre des athlètes francophones et la fédération canadienne**

<i>De quelle nature étaient ces conflits?</i>	(n = 27)
- Problème en matière d'utilisation du français	45 %
- Problème dans le processus de sélection de l'équipe nationale	30 %
- Problème d'ordre financier	28 %
- Problème en ce qui a trait au lieu d'entraînement	23 %
- Problème avec l'entraîneur de l'équipe nationale	19 %
- Autres, précisez : (1 cas mentionné pour chacune des causes suivantes)	
- Problème de gestion générale	
- Lacunes dans le service de traduction	
- Préjugés dans le développement de l'équipe nationale majoritairement composée d'athlètes francophones	

Les problèmes d'ordre linguistique constituent la principale cause de conflits mentionnée par les répondants. Toutefois, le fait que le sondage portait sur cette question a pu influencer à la hausse la reconnaissance de cet élément.

Nous avons voulu vérifier s'il existait une relation entre la présence de francophones au sein de l'exécutif de la fédération canadienne et l'attestation de conflits entre des membres francophones et la fédération canadienne, l'hypothèse étant que la présence de francophones au sein de l'exécutif pourrait avoir comme incidence de diminuer le nombre de conflits entre les athlètes et l'organisme canadien (cf. Tableau 23). Les résultats indiquent que les fédérations canadiennes où il y a absence de francophones au sein de l'exécutif ont eu davantage de conflits avec des athlètes francophones (81 %) que les associations où il y a présence de francophones (48 %). Il pourrait s'avérer opportun de faire une étude plus poussée pour vérifier de façon rigoureuse la relation ici suggérée.

**Tableau 24 : Relation entre la présence de francophones au sein de l'exécutif de l'association et l'attestation de conflits entre des membres francophones et l'association canadienne**

	Attestation de conflits (n = 27)	Pas d'attestation de conflits (n = 19)
Présence de francophones au sein de l'exécutif de la fédé. can. (n = 29)	48 %	52 %
Absence de francophones au sein de l'exécutif de la fédé. can. (n = 17)	81 %	19 %

Enfin, le dernier indicateur visait la perception des responsables des fédérations québécoises en matière de préjudices envers les athlètes dus au fait qu'ils soient francophones. Les résultats sont très partagés (cf. Tableau 24) alors que 45 % des répondants estiment que *oui*, et 53 % estiment que *non*. Certains pourront y voir un sentiment de paranoïa. Il semble toutefois exagéré d'imputer à ce sentiment un pourcentage aussi élevé que 45 %. À nouveau, seule une étude plus approfondie pourrait contribuer à clarifier cette question.

**Tableau 25 : Perception de préjudice envers les athlètes francophones**

*Croyez-vous que le fait d'être francophone peut nuire à la carrière d'un athlète québécois de haut niveau dans le contexte canadien?*

Oui	45 %
Non	53 %
Je ne sais pas	2 %

#### 4. Synthèse et conclusion

Le but de cette étude était de dresser un portrait de la situation actuelle en matière d'utilisation du français dans les relations entre les fédérations canadiennes et québécoises de sport et de loisir, et d'évaluer dans quelle mesure et en quel sens la situation a changé depuis 1983, date où fut effectué un premier sondage sur ce sujet par le R.O.N.L.Q. En vue d'assurer une certaine validité à la comparaison entre ces deux sondages, nous avons repris, tel quel et en dépit de certaines déficiences, le questionnaire du R.O.N.L.Q. auquel nous avons jugé opportun d'ajouter cinq questions sur l'utilisation du français dans les sites Internet des fédérations canadiennes, ainsi que quatre questions sur l'existence éventuelle de conflits entre les athlètes francophones et la fédération canadienne à laquelle ils sont affiliés. Le sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de 47 fédérations de sport et associations de loisir au cours des mois de juin-juillet-août 2000. Cet échantillon est passablement comparable à celui du sondage du R.O.N.L.Q. qui comptait 37 fédérations de sport et de loisir.

L'étude a permis de constater que, par rapport au sondage de 1983 qui faisait état d'une situation alarmante, les fédérations canadiennes ont en général fait certains progrès en matière d'utilisation de la langue française dans leurs communications avec les fédérations québécoises ainsi que dans les services offerts aux athlètes francophones. Toutefois l'étude révèle qu'il demeure encore de sérieuses lacunes dans certains secteurs et que ces dernières peuvent nuire au fonctionnement et au développement optimaux des organismes

sportifs québécois et de leurs athlètes. Les problèmes d'ordre linguistique peuvent en effet avoir sur eux des conséquences préjudiciables multiples, tels un déploiement de ressources humaines et matérielles supplémentaires, une diminution de l'efficacité dans la réalisation de leur mission de développement sportif de base et éventuellement des conflits pouvant affecter la carrière d'athlètes, d'entraîneurs, d'officiels ou d'administrateurs. Voici les principales constatations de l'étude.

### **Situation générale quant à l'utilisation du français**

- Plus de deux représentants de fédération sur trois (68 %) affirment éprouver fréquemment des problèmes quant à l'utilisation du français par la fédération canadienne à laquelle ils sont affiliés. Seule une faible minorité indique ne pas avoir de problèmes à cet égard. L'étude ne signale pas de progrès substantiels par rapport aux résultats du sondage de 1983 alors que 73 % des répondants avaient affirmé éprouver fréquemment des difficultés au plan de l'utilisation du français par leur fédération canadienne. Ce quasi statu quo apparaît inquiétant pour l'avenir de la situation du français dans le système sportif canadien.

### **Utilisation du français dans les communications écrites et verbales**

- Une fédération sur cinq (21 %) ne reçoit *jamais* d'information écrite en français et environ la moitié d'entre elles la reçoit *parfois* (53 %) en français. À ce chapitre, la situation semble s'être quelque peu améliorée depuis 1983 alors que les résultats indiquaient 32 % dans la catégorie *jamais* et 49 % dans la catégorie *parfois*. Il s'avère toutefois désolant de constater une proportion aussi élevée de fédérations québécoise ne recevant *jamais* de documentation en français.
- Lorsque les documents sont traduits de l'anglais au français, les fédérations canadiennes semblent avoir fait des progrès appréciables au plan de la qualité de la langue française : trois répondants sur cinq affirment qu'elle est de *bonne* à *excellente* en 2000, contre deux sur cinq en 1983. Quant à la justesse de la traduction en français le progrès est encore plus prononcé : plus de quatre répondants sur cinq indiquent qu'elle est de *bonne* à *excellente* en 2000 contre un sur deux en 1983. Toutefois, l'efficacité du service de traduction vers le français fournie par les fédérations canadiennes ressort comme un secteur litigieux : deux répondants sur cinq indiquent que le service de traduction est *très lent* pour seulement un sur cinq qui le juge *rapide* ou *très rapide*. Cet irritant peut éventuellement avoir des conséquences relativement graves sur l'efficacité du travail des fédérations québécoises et sur l'essor des athlètes francophones. Bien qu'il y ait une amélioration de 20 points par rapport à 1983 dans la catégorie *rapide*, il demeure des

progrès majeurs à faire pour les fédérations où le service de traduction des documents est très lents; il en va de l'efficacité du développement sportif en milieu francophone.

- Pour trois fédérations sur dix, les communications verbales se font toujours en anglais; bien qu'inacceptable en contexte de service national bilingue, cette situation constitue une amélioration notable par rapport à 1983 alors que la moitié des fédérations canadiennes ne s'adressaient qu'en anglais à leurs interlocuteurs québécois. La situation qui prévaut actuellement est mitigée alors que la moitié des fédérations canadiennes s'adressent *parfois* en français à leurs interlocuteurs québécois.

### ***Participation des francophones aux activités des associations canadiennes***

- Dans la grande majorité des cas, soit pour près de neuf fédérations sur dix, il y a au moins un francophone qui participe à l'élaboration de l'information produite par la fédération canadienne ou à l'évolution de la discipline. À cet égard, l'étude note une légère amélioration par rapport à la situation de 1983.
- En ce qui a trait à la présence des francophones au sein des structures décisionnelles, deux répondants sur trois indiquent qu'il y a au moins un francophone au sein de l'exécutif de leur fédération canadienne; à nouveau, il s'agit d'un quasi statu quo par rapport à 1983. Toutefois l'étude révèle que pour 72 % des fédérations, les francophones représentent moins du quart de l'exécutif ou y sont totalement absents. La comparaison de l'évolution du nombre moyen de francophones et celle du nombre moyen de membres au sein des exécutifs suggère en outre une certaine détérioration de la situation depuis 1983 alors que le nombre moyen de francophones est passé de 1,5 à 2,2, comparativement à un accroissement de 4,9 à 9,5 pour le nombre moyen de membres au sein de l'exécutif. Les problèmes repérés au plan des communications verbales et écrites peuvent en partie expliquer la faible présence des francophones au sein des exécutifs des fédérations canadiennes.

### ***Utilisation du français dans les structures décisionnelles des fédérations canadiennes***

- Le français semble très peu utilisé dans le fonctionnement des structures décisionnelles des fédérations canadiennes. Une minorité (moins de 10 %) des comités exécutifs, des conseils d'administration, des comités techniques ou des assemblées annuelles utilise couramment le français. À cet égard, on constate également un statu quo déplorable depuis 1983.
- Le service de traduction simultanée n'en est pas pour autant utilisé pour pallier aux lacunes précédentes : lorsque le français n'est pas d'usage courant, seulement une

fédération sur quatre offre ce service dans le cadre du fonctionnement de l'une ou l'autre de ces structures. En cette matière, la situation s'est tout de même légèrement améliorée depuis 1983 alors que presque aucune fédération canadienne n'offrait de service de traduction simultanée. Toutefois, la proportion peu élevée de fédérations et de structures où le service de traduction simultanée est utilisé signifie qu'il est nécessaire pour un francophone d'être bilingue s'il veut participer de façon active au fonctionnement des structures décisionnelles des fédérations canadiennes, ce qui n'est pas le cas pour ses homologues anglophones.

### **Utilisation du français dans les activités des fédérations canadiennes**

- Pour plus de trois fédérations canadiennes sur quatre, les activités, tels les stages de formation, les stages d'entraînement et les compétitions, tenues *au Québec* comportent du français dans leur déroulement; il s'agit là d'une amélioration non négligeable (de 20 points) par rapport à la situation de 1983. Toutefois, on se serait attendu à ce que toutes les fédérations puissent offrir des activités en français au Québec.
- Toutefois, lorsque ces mêmes activités sont tenues *à l'extérieur du Québec*, le nombre de fédérations canadiennes faisant usage du français chute aux environs de 10 % ou moins; à ce chapitre, on ne note aucun progrès depuis 17 ans. Ce statu quo s'avère très inquiétant et augure mal pour le développement des athlètes et entraîneurs francophones qui doivent suivre des stages de formation ou d'entraînement à l'extérieur du Québec. En plus d'avoir à s'adapter à un nouveau contexte, ils devront, dans la majorité des cas, suivre cette formation en anglais.

### **Utilisation du français dans les sites Internet des fédérations canadiennes**

- Le français occupe une place peu importante dans les sites Internet des fédérations canadiennes. Dans un cas sur dix il n'y a pas de version française de l'information diffusée. Lorsqu'elle est présente, une majorité de répondants qualifient de *faible* l'importance qui lui est accordée; seulement un répondant sur quatre juge que le français occupe une place égale à l'anglais. Par ailleurs, quand le français est présent, près de sept répondants sur dix estiment que la qualité du français est de *bonne à excellente*.



- La mise à jour des informations en français dans les sites Internet présente également des lacunes par rapport à la version anglaise : près de la moitié des répondants jugent la mise à jour en français *très lente*; en conséquence, plus de quatre répondants sur cinq consultent la version anglaise en premier afin d'obtenir la mise à jour la plus récente.

### **Attestation de tensions entre des athlètes francophones et les fédérations canadiennes**

- Un répondant sur quatre a affirmé que des athlètes ou membres francophones s'étaient plaints de traitement inégal par comparaison à des athlètes anglophones de même niveau. Toutefois ces résultats doivent être interprétés avec prudence; pour diverses raisons, ils peuvent surestimer autant que sous-estimer la réalité. Seule une étude plus approfondie permettrait de vérifier la validité de cette proportion.
- Plus de la moitié des répondants ont été témoins de conflits entre des athlètes francophones et la fédération canadienne à laquelle ils sont affiliés. La majorité d'entre eux ont mentionné les problèmes d'ordre linguistique comme causes des conflits; cependant, le fait que le sondage portait sur cette question a pu infléchir à la hausse ce facteur.
- Une analyse bivariée des données du sondage suggère que la présence de francophones au sein de l'exécutif peut avoir comme incidence de diminuer le nombre de conflits entre les athlètes et l'organisme canadien : l'attestation de conflits est presque deux fois plus élevée pour les fédérations où il n'y a aucun francophone au sein de l'exécutif de la fédération canadienne.
- Enfin, près de la moitié des répondants estiment que le fait d'être francophone peut nuire à la carrière d'un athlète de haut niveau dans le contexte canadien. Cette forte proportion suggère la persistance d'un malaise inquiétant dans les relations entre francophones et anglophones dans le système sportif canadien.

En conclusion, il semble que les recommandations des diverses enquêtes et études réalisées depuis 1980 sur la situation des langues officielles dans le système sportif canadien n'ont pas entraîné les améliorations escomptées. Toute reconduction de ces recommandations risque d'être vaine si elle n'est pas accompagnée d'une politique claire et concrète sur les langues officielles dans le système sportif canadien ainsi que des ressources adéquates pour la mettre en application.

---

## Références

- Comité consultatif fédéral-provincial sur l'égalité linguistique d'accès aux services en sports (1990). *Rapport présenté aux sous-ministres adjoints et aux sous-ministres concernés*. Ottawa: Condition physique et Sport amateur; Québec: Direction des sports, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Document ronéotypé.
- Commissaire aux langues officielles (2000). *Les langues officielles dans le système sportif canadien*. Volumes 1 et 2. Coordinatrice : Mary Lee Bragg, Gouvernement du Canada, Ottawa.
- Laberge, Suzanne (1986). *Rapport de l'enquête sur le «Fait français» réalisée auprès des athlètes*. Rapport présenté à la Direction générale de l'activité physique et du sport, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Document ronéotypé.
- Mercier, Daniel, Novello, Marc et Dufort, Réjean (1986). *Rapport de l'enquête sur le «Fait français» réalisée auprès des entraîneurs*. Rapport présenté à la Direction générale de l'activité physique et du sport, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Document ronéotypé.
- Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (1983). *Rapport du Comité sur l'usage du français dans les organismes canadiens de sport présenté au Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, 20 janvier 1983*. Document ronéotypé.

## **Annexes**

Annexe 1 : Questionnaire du sondage du R.O.N.L.Q. (1983)

Annexe 2 : Questionnaire du sondage 2000

**Reproduction du questionnaire (1983) du  
COMITÉ SUR L'USAGE DU FRANÇAIS  
DANS LES ORGANISMES CANADIENS DE SPORT  
DU R.O.N.L.Q.**

**1. Identification du répondant**

- a) Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_
- b) Depuis combien de temps êtes-vous impliqué dans votre organisme? \_\_\_\_\_
- c) Êtes-vous permanent  ou bénévole
- d) Êtes-vous ou avez-vous déjà été adepte de cette discipline?  
Oui  Non

**2. Perception générale**

Estimez-vous que votre organisme éprouve un problème quant à l'usage du français sur le plan canadien?

Pas du tout  Occasionnellement  Souvent  Très souvent

**3. Communications**

- a) L'information que vous recevez de l'association canadienne est-elle en français?

**Information écrite :**

Jamais  Parfois  Souvent  Toujours

**Information verbale :**

Jamais  Parfois  Souvent  Toujours

- b) Comment qualifiez-vous les documents qui vous parviennent de l'association canadienne traduits de l'anglais au français?

**1. Qualité de la langue :**

Mauvaise

Passable

Bonne

Excellente

**2. Interprétation du contenu :**Mauvaise Passable Bonne Excellente **3. Efficacité du service :**Très lent Passable Rapide Très rapide 

- c) Comment qualifiez-vous les documents qui vous parviennent de l'association canadienne traduits du français à l'anglais?

**1. Qualité de la langue :**Mauvaise Passable Bonne Excellente **2. Interprétation du contenu :**Mauvaise Passable Bonne Excellente **3. Efficacité du service :**Très lent Passable Rapide Très rapide

d) Est-ce que des francophones de votre discipline participent à la conception de l'ensemble de l'information produite par l'association canadienne?

Jamais  Très peu  Souvent  Toujours

**4. Direction canadienne**

a) Y a-t-il des francophones membres de l'exécutif de votre association canadienne?

Oui  Non

b) Si oui (à la question 4a)

Combien? \_\_\_\_\_ Nombre total sur l'exécutif : \_\_\_\_\_

c) Dans les structures décisionnelles suivantes de votre association canadienne, le français est-il d'usage courant?

	Oui	Non
Comité exécutif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseil d'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assemblée générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comités techniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Procès-verbaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

d) Dans les structures décisionnelles mentionnées en 4 c), lorsque le français n'est pas d'usage, la traduction simultanée est-elle disponible?

Oui  Non

**5. Régie**

a) Le français est-il utilisé dans les activités suivantes lorsqu'elles sont organisées par votre association canadienne et qu'elles sont tenues au Québec?

	Oui	Non
• Stage de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Compétitions canadiennes		
- accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- manifestations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Programme de développement de l'excellence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

b) Lorsqu'elles sont tenues ailleurs qu'au Québec, le français est-il utilisé dans les activités suivantes?

	Oui	Non
• Stage de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Compétitions canadiennes		
- accueil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- arbitrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- manifestations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Programme de développement de l'excellence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

c) Est-ce que des francophones participent à l'évolution de la discipline sur la plan canadien (objectifs ou politiques générales)?

Oui	Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----	-----	--------------------------	--------------------------

d) Le français est-il une langue en usage lors des travaux de révision de la réglementation de votre discipline par votre association canadienne?

Oui	Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-----	-----	--------------------------	--------------------------

**Commentaires**

---



---



---



---



---



---



---



---

## Sondage sur l'utilisation du français entre les fédérations canadiennes et québécoises de sport et de loisir

Mathieu Laberge et Suzanne Laberge, Université de Montréal  
 Juin 2000

Ce sondage vise à étudier l'utilisation du français dans les communications entre les associations canadiennes et québécoises de sport et de loisir. Nous reprenons ici en partie les questions d'un sondage effectué en 1983 par le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ) afin de voir dans quelle mesure la situation a changé.

Ne rien  
inscrire dans  
cette colonne.

**Identification**

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Nom de l'organisme _____  | _ _ |
| 2. Depuis combien d'années êtes-vous membre du personnel permanent de votre organisme? _____ | _ _ |

**Perception générale**

- |  |   |   |
|--|---|---|
| 3. Estimez-vous que votre organisme éprouve un problème quant à l'usage du français qui est fait par l'organisme canadien auquel il est affilié? |   |   |
| - Pas du tout.....   | 1 |   |
| - Occasionnellement.....   | 2 |   |
| - Souvent.....   | 3 |   |
| - Très souvent .....   | 4 | _ |

**Communications**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 4. L'information que vous recevez de l'association canadienne est-elle en français? |   |   |
| <b>A. Communication écrite</b>  |   |   |
| - Jamais.....   | 1 |   |
| - Parfois.....  | 2 |   |
| - Souvent.....  | 3 |   |
| - Toujours .....  | 4 | _ |
| <b>B. Communication verbale</b>   |   |   |
| - Jamais.....   | 1 |   |
| - Parfois.....  | 2 |   |
| - Souvent.....  | 3 |   |
| - Toujours .....  | 4 | _ |



Ne rien  
inscrire dans  
cette colonne.

5. Comment qualifieriez-vous les documents traduits **de l'anglais au français** qui vous parviennent de l'association canadienne en ce qui a trait à :

**A. La qualité de la langue**

- Mauvaise..... 1
- Passable ..... 2
- Bonne..... 3
- Excellente..... 4
- Ne s'applique pas (SVP précisez pourquoi.) .....

| \_\_\_|

**B. L'interprétation du contenu**

- Mauvaise..... 1
- Passable ..... 2
- Bonne..... 3
- Excellente..... 4
- Ne s'applique pas (SVP précisez pourquoi.) .....

| \_\_\_|

**C. L'efficacité du service**

- Très lent ..... 1
- Passable ..... 2
- Rapide..... 3
- Très rapide ..... 4
- Ne s'applique pas (SVP précisez pourquoi.) .....

| \_\_\_|

6. Comment qualifieriez-vous les documents traduits **du français à l'anglais** qui vous parviennent de l'association canadienne, en ce qui a trait aux aspects suivants?

- Ne s'applique pas : nous ne recevons pas de matériel traduit du français à l'anglais de la part de l'association canadienne (PASSEZ À LA QUESTION 7.)

| \_\_\_|

**A. Qualité de la langue**

- Mauvaise..... 1
- Passable ..... 2
- Bonne..... 3
- Excellente..... 4
- Ne s'applique pas (SVP précisez pourquoi.).....

| \_\_\_|

Ne rien inscrire dans cette colonne.

**B. Interprétation du contenu**

- Mauvaise..... 1
- Passable ..... 2
- Bonne..... 3
- Excellente..... 4
- Ne s'applique pas (SVP précisez pourquoi.).....

| \_ |

**C. Efficacité du service**

- Très lent ..... 1
- Passable ..... 2
- Rapide..... 3
- Très rapide ..... 4
- Ne s'applique pas (SVP précisez pourquoi.).....

| \_ |

7. Est-ce que des francophones de votre discipline participent à la conception de l'ensemble de l'information produite par l'association canadienne?

- Jamais..... 1
- Parfois..... 2
- Souvent..... 3
- Toujours ..... 4
- Je ne sais pas .....

| \_ |

**Direction canadienne**

8. Y a-t-il des francophones membres du comité de direction (*l'exécutif*) de votre association canadienne?

- Oui..... 1
- Non (PASSEZ À LA QUESTION 10.) ..... 2
- Je ne sais pas (PASSEZ À LA QUESTION 10.)..... 3

| \_ |

9. Combien y a-t-il de francophones membres du comité de direction? \_\_\_\_\_

| \_ | | \_ |

Combien y a-t-il de personnes au sein du comité de

direction (*l'exécutif*)? \_\_\_\_\_

| \_ | | \_ |

Ne rien inscrire dans cette colonne.

10. Dans les structures décisionnelles et documents suivants de votre association canadienne, le français est-il d'usage courant?  
(Indiquez votre réponse pour chacune des structures.)

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Conseil d'administration	1	2	<input type="checkbox"/>
Comité de direction (exécutif)	1	2	<input type="checkbox"/>
Assemblée générale	1	2	<input type="checkbox"/>
Comités techniques	1	2	<input type="checkbox"/>
Procès-verbaux	1	2	<input type="checkbox"/>

11. Dans les structures décisionnelles mentionnées à la question 10, lorsque le français n'est pas d'usage courant, le service d'interprétation simultanée est-il offert?

- Oui, pour toutes les structures ..... 1
- Oui, pour quelques-unes de ces structures ..... 2  
Précisez les structures : \_\_\_\_\_
- Non, pour aucune de ces structures ..... 3
- Je ne sais pas .....

| \_ |

**Régie**

12. Lorsque votre association canadienne organise des activités **au Québec**, le français est-il utilisé? (Indiquez votre réponse pour chacune des activités.)

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Stages de formation	1	2	<input type="checkbox"/>
Stages d'entraînement	1	2	<input type="checkbox"/>
Compétitions canadiennes	1	2	<input type="checkbox"/>
Accueil	1	2	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	1	2	<input type="checkbox"/>
Manifestations	1	2	<input type="checkbox"/>

Ne rien inscrire dans cette colonne.

13. Lorsque votre association canadienne organise des activités **ailleurs qu'au Québec**, le français est-il utilisé?  
(Indiquez votre réponse pour chacune des activités.)

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Je ne sais pas</b>
Stages de formation	1	2	<input type="checkbox"/>
Stages d'entraînement	1	2	<input type="checkbox"/>
Compétitions canadiennes	1	2	<input type="checkbox"/>
Accueil	1	2	<input type="checkbox"/>
Arbitrage	1	2	<input type="checkbox"/>
Manifestations	1	2	<input type="checkbox"/>

14. Est-ce que des francophones participent à l'évolution de la discipline sur le plan canadien (objectifs ou politique générale)?

- Oui..... 1
- Non..... 2
- Je ne sais pas .....

| \_\_ |

15. Le français est-il une langue en usage lors des travaux de révision de la réglementation de votre discipline effectués par votre association canadienne?

- Oui..... 1
- Non..... 2
- Je ne sais pas .....

| \_\_ |

16. Votre association canadienne possède-t-elle un site Internet?

- Oui..... 1
- Non (PASSEZ À LA QUESTION 21.) ..... 2
- Je ne sais pas (PASSEZ À LA QUESTION 21.).....

| \_\_ |

17. L'importance qu'occupe le français dans ce site est...

- Faible ..... 1
- Moyenne ..... 2
- Égale ou équivalente à l'anglais..... 3
- Je ne sais pas, car je ne consulte pas le site.....

| \_\_ |

Ne rien inscrire dans cette colonne.

- |   |                          |     |
|---|--------------------------|-----|
| 18. La qualité du français dans ce site est...  |                          |     |
| - Mauvaise.....   | 1                        |     |
| - Passable.....   | 2                        |     |
| - Bonne.....  | 3                        |     |
| - Excellente.....   | 4                        |     |
| - Je ne sais pas, car je ne consulte pas le site.....   | <input type="checkbox"/> | ___ |
| 19. La mise à jour de l'information en français dans ce site est...   |                          |     |
| - Très lente.....   | 1                        |     |
| - Relativement rapide.....  | 2                        |     |
| - Très rapide.....  | 3                        |     |
| - Je ne sais pas, car je ne consulte pas le site.....   | <input type="checkbox"/> | ___ |
| 20. Dans ce site, consultez-vous la section en anglais <b>en premier</b> afin d'obtenir l'information la plus récente?  |                          |     |
| - Jamais.....   | 1                        |     |
| - Parfois.....  | 2                        |     |
| - Souvent.....  | 3                        |     |
| - Toujours.....   | 4                        |     |
| - Je ne consulte pas le site.....   | <input type="checkbox"/> | ___ |
| 21. Au cours des cinq dernières années, est-ce que des athlètes francophones de haut niveau de votre fédération se sont plaints d'avoir été traités de façon inégale en comparaison avec des athlètes anglophones de même niveau? |                          |     |
| - Oui.....  | 1                        |     |
| - Non.....  | 2                        |     |
| - Je ne sais pas.....   | <input type="checkbox"/> | ___ |
| 22. Au cours des trois dernières années, avez-vous été témoin de conflits entre des membres francophones de votre fédération et la fédération canadienne?   |                          |     |
| - Oui.....  | 1                        |     |
| - Non (PASSEZ À LA QUESTION 24.).....   | 2                        | ___ |
| 23. De quelle(s) nature(s) étaient ces conflits?<br>(Encerclez toutes les réponses appropriées.)  |                          |     |
| - Injustice dans la sélection de l'équipe nationale ou olympique.....   | 1                        | ___ |
| - Problème avec l'entraîneur de l'équipe nationale.....   | 1                        | ___ |
| - Problème en ce qui a trait au lieu d'entraînement.....  | 1                        | ___ |
| - Problème d'ordre financier.....   | 1                        | ___ |
| - Problème en matière d'utilisation du français.....  | 1                        | ___ |
| - Autres, précisez : _____  |                          | ___ |

24. Croyez-vous que le fait d'être francophone peut nuire à la carrière d'un athlète québécois de haut niveau dans le contexte canadien?
- Non..... 1
  - Oui..... 2
  - Je ne sais pas .....

Ne rien inscrire dans cette colonne.

| \_ |

***Avez-vous des commentaires à ajouter pour notre information?***

---

---

---

---

---

---

---

---

**Merci de votre collaboration !**